

20

AVR

2023

Chancellerie

Initiative non déposée

La Chancellerie d'Etat constate qu'à l'expiration du délai imparti pour la récolte des signatures, le comité de l'initiative intitulée « TAXATION PLUS JUSTE DES SUPER-PROFITS Imposition progressive des bénéfices par la suppression du taux fixe » n'a pas déposé auprès du service des votations et élections de liste de signatures appuyant ladite initiative législative cantonale.

Le lancement de cette initiative a été annoncé dans la feuille d'avis officielle le 12 décembre 2022.